

L'échange commercial de la Suisse en 1922

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **15 (1923)**

Heft 4

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-383453>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la conclusion du contrat avec l'Union des imprimeries suisses, le comité central reçu plein-pouvoir.

Cartel syndical du canton d'Argovie. Le cartel syndical de ce canton vient de publier un rapport sur son activité; nous en extrayons les données suivantes:

Le secrétariat ouvrier fut fréquenté par 3906 personnes au total qui se répartissent comme suit: 3299 Suisses, 280 Allemands, 104 Autrichiens et 223 Italiens. 3139 étaient des hommes et 767 des femmes; 2174 étaient organisés, 1732 non organ. Des renseignements demandés, 1241 concernaient des contrats de travail et de service, 864 des accidents, 759 des affaires de droit et 1042 des questions de diverse nature. C'est grâce à l'entremise du secrétariat ouvrier que furent versés 32,000 fr. en indemnités pour accidents et en salaires.

Une motion concernant l'octroi d'une subvention à la caisse syndicale de chômage fut repoussée par le Grand conseil. Pendant l'année de gestion, la loi sur les apprentissages adoptée en mars 1921, est entrée en vigueur; la classe ouvrière est représentée au sein de la commission d'apprentissage par deux délégués. Il fut adressé aux autorités environ 200 requêtes auxquelles il fut fait droit dans la plupart des cas. Ce rapport est complété par des indications sur les mouvements de salaire, de grève et lock-out, sur les congrès, les élections et votations.

Secrétariat ouvrier du canton de Thurgovie. Dans un rapport de 24 pages, le secrétariat ouvrier thurgovien renseigne sur son activité en 1922. Au cours de l'année de gestion, 79 sections avec 4399 membres se rattachaient au secrétariat, soit 51 section syndicales avec 3341 membres, 27 sections du parti avec 1042 membres et une section de l'union du Grutli avec 16 membres.

Un poste où il y eut énormément de travail est celui traitant les affaires de droit; il donna des renseignements à 1462 personnes dans 2372 cas. En comparaison de l'année précédente, le nombre de personnes a considérablement diminué. Des personnes qui demandèrent des renseignements, 1958 étaient des hommes et 414 des femmes; 1039 étaient organisés et 1333 non organisés; 2068 étaient des Suisses et 304 des étrangers. Le nombre total des audiences se monte à 3360, auquel il faut ajouter 1179 renseignements par écrit. Les sommes suivantes furent transmises: 3280 fr. pour contrat de service, 7693 fr. pour accidents et 4040 fr. pour différentes revendications. La plus grande partie des bénéficiaires se rattachent à l'industrie métallurgique (599), ensuite vient l'industrie textile et du vêtement avec 485, l'industrie du bâtiment avec 231 et l'agriculture avec 212. Le nombre de renseignements le plus fort concerne le chômage (1108); les autres renseignements se répartissent comme suit: 752 concernent des contrats de service et d'apprentissage, 425 des accidents, 140 des cas d'indigence, 125 le Code des obligations, 115 des naturalisations et 111 la loi sur les fabriques et le droit civil; les autres se répartissent dans les différents domaines du droit.

La coopérative de consommation thurgovienne enregistra un chiffre d'affaires total de 9,832,913 fr. avec ses 15 succursales. Il y a lieu de signaler un léger recul sur le chiffre d'affaires qui ne résulte aucunement de la diminution du nombre des transactions, mais qui provient simplement de la diminution du prix de vente.

Secrétariat ouvrier du canton de Lucerne. Dans son rapport de 20 pages, le secrétariat ouvrier lucernois oriente sur son activité en 1922. Le nombre des membres est resté stationnaire; les pertes subies par quelques sections ont été compensées par l'augmentation d'autres sections. Pour le moment, il y a en chiffres ronds, 3000

syndiqués et 1400 personnes organisées dans le parti, qui se rallient au secrétariat.

Le chiffre de renseignements donnés accuse un léger recul; durant l'année de gestion, 1476 personnes eurent recours au secrétariat contre 1555 l'année précédente. De ces personnes, 1365 étaient Suisses et 111 étrangères; 580 étaient organisées, 896 non organisées. Le nombre des audiences se monte à 2100 et concernent principalement le contrat de service, l'assurance contre les accidents, la protection des ouvriers, les assurances, des demandes de naturalisation et des cas d'indigence. Ce rapport est complété par des indications sur l'activité syndicale et politique déployée en 1922.

Cartel syndical du canton d'Uri. D'après le rapport de gestion de 1922 du cartel syndical du canton d'Uri, il y avait au total 11 associations avec 570 membres se rattachant à ce dernier. La section des ouvriers du textile s'est dissoute par suite de la suspension de l'exploitation des fabriques de cette industrie; l'organisation des ouvriers occupés à l'électrification s'est également dissoute. Par contre, l'Union des cheminots d'Erstfeld, fortée de 100 membres, est de nouveau entrée dans le cartel syndical.

Ici comme ailleurs, le chômage a considérablement accru le travail du cartel. Durant toute l'année, il y eut une moyenne de 230 chômeurs, dont une partie seulement fut occupée aux travaux de chômage. Malgré leurs interventions répétées, les représentants ouvriers ne rencontrèrent pas la compréhension nécessaire auprès des autorités. Dans la suite, le cartel intervint dans des questions d'impôt ainsi que pour la revendication du versement d'une allocation de résidence pour les employés et ouvriers de la Confédération domiciliés dans le canton. En outre, le cartel eut à prendre position à propos d'élections et de votations.

Secrétariat ouvrier de La Chaux-de-Fonds. Le rapport constate avec satisfaction le beau développement qu'a pris le secrétariat. La question du chômage a nécessité un travail considérable: 896 recours à l'Office cantonal de conciliation en matière d'assistance-chômage et 905 cas de chômage furent défendus par le secrétariat devant cet office. Ces recours nécessitèrent de nombreuses enquêtes. Le secrétariat adressa 1888 demandes de prolongation de secours de chômage. 246 requêtes furent adressées au Département de l'industrie et de l'agriculture demandant l'admission au secours en vertu des art. 10 et 11 de l'arrêté du Conseil fédéral. 29 recours furent rédigés pour la Commission fédérale de recours et 70 requêtes concernant des questions de chômage furent envoyées au conseil communal.

L'assurance-accident occupa le secrétariat en 25 cas différents. Des démarches auprès de compagnies d'assurances, des autorités, bureaux officiels, prirent également un temps énorme et nécessitèrent 158 requêtes.

Pour la protection des locataires il a été fait 324 oppositions à des résiliations ou augmentations de loyer, et 52 requêtes au conseil communal. Le secrétariat fit en outre 410 démarches directes auprès de propriétaires. 57 personnes furent assistées en justice de paix pour divers litiges, et 28 auprès de l'Office des poursuites. Si l'on ajoute que le secrétariat expédia 864 cartes de convocation, 1481 lettres, on se rendra compte de l'utilité d'une telle institution et de son énorme travail.



L'échange commercial de la Suisse en 1922

Les chiffres suivants renseignent sur l'importation et l'exportation des marchandises principales en 1922:

Catégories	Importations		Exportations	
	1922	1921	1922	1921
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Alimentation et boissons	573,003,129	874,364,843	148,698,643	160,185,126
Animaux, matières animales	40,875,349	58,992,235	15,808,439	5,492,193
Cuirs et peaux, etc.	40,661,481	31,923,216	52,408,772	50,117,843
Semences, plantes, etc.	45,506,316	34,422,660	1,503,468	3,006,566
Bois	33,877,832	41,912,827	14,745,511	16,268,091
Papier, livres, etc.	28,090,504	41,651,712	26,734,426	27,937,028
Matières textiles	588,553,761	511,520,747	813,999,811	809,839,346
Matières minérales	163,129,942	187,140,398	22,009,580	31,082,510
Poteries	11,620,823	14,180,679	1,289,606	1,214,761
Verre	12,731,644	16,160,361	1,337,782	1,608,736
Métaux	148,438,304	198,368,661	157,332,442	455,370,452
Machines et véhicules	69,930,995	110,175,720	173,039,108	239,403,543
Montres et instruments	19,785,910	30,475,652	212,124,879	203,966,476
Substances et produits chimiques	116,523,245	117,652,182	112,909,047	125,142,105
Articles non dénommés ailleurs	21,745,884	27,347,001	7,635,019	9,506,672
Total	1,914,465,119	2,296,288,894	1,761,576,533	2,140,141,442

Le mouvement syndical international

Danemark. Le tarif conventionnel national conclu le 17 mai 1919 entre la Fédération centrale patronale d'une part et les syndicats ouvriers d'autre part, concernant la durée du travail, a été résilié par les entrepreneurs danois. A cet effet, Stauning, le leader du parti socialiste danois, a déposé le 16 janvier 1923 au Parlement, un projet de loi tendant à limiter à huit heures la journée de travail dans l'industrie, les métiers et entreprises similaires.

— Le 3 janvier 1923, le « Samvirkende Fagvorbund », l'Union syndicale danoise célébra le 25^{me} anniversaire de sa fondation. En janvier 1898, siégèrent à Copenhague, 405 délégués de syndicats, représentant environ 70,000 ouvriers organisés. Après trois jours de délibérations, furent fixées les bases pour l'organisation centrale, et la fusion fut réalisée. Au cours de ses vingt-cinq ans d'activité, l'Union syndicale danoise a aplani maintes difficultés; en particulier, les fréquents lock-outs lui donnèrent beaucoup à faire. Au point de vue du mouvement syndical international, les Danois furent toujours au premier rang. Puisse l'Union syndicale danoise réussir à rallier toutes les catégories de prolétaires dans ses rangs, à les éduquer et à les conduire en avant pour la grande lutte économique.



Dans l'Internationale

Tchécoslovaquie. L'organe de la Fédération des ouvriers sur métaux de la République tchécoslovaque publie un rapport sur les unions syndicales de ce pays en 1921. Nous en extrayons ce qui suit:

La prodigieuse extension des syndicats au cours des années précédentes fut suivie en 1921 d'un léger recul. L'Union syndicale de ce pays comprenait, en 1917, 42,728 membres au total; en 1918: 161,447; en 1919: 727,055; en 1920: 822,561. Dans l'année à laquelle a trait ce rapport, l'effectif est retombé à 650,601. La Fédération des ouvriers de l'agriculture accuse le plus grand recul avec le chiffre de 113,677. L'effectif se décompose en 550,831 hommes et 94,770 femmes. L'effectif

féminin est celui qui a le plus diminué; en 1920, il était encore de 183,151.

La plus forte fédération est celle des ouvriers sur métaux, qui compte 123,970 membres; viennent ensuite celles des mineurs avec 90,982, des ouvriers de l'industrie textile avec 80,600, des ouvriers de l'industrie chimique avec 75,987 et des cheminots avec 55,800. Les fédérations ayant perdu le plus grand nombre de membres sont celles affectées par le communisme.

Les recettes totales pour l'année 1921 se montent à 67,217,713 couronnes (1920: 51,690,338 couronnes). Les dépenses de 1921 atteignent 48,107,774 couronnes (1920: 35,745,128 couronnes). La fortune totale à fin 1921 était de 47,031,494 couronnes.

Il fut versé en secours de chômage 6,094,861 couronnes, en secours aux malades et aux invalides 2,137,392 couronnes, pour assistance au nécessiteux 1,886,301 couronnes, et pour secours en cas de grèves et lock-outs 7,964,120 couronnes. Les dépenses de gestion pour l'année 1921 ont passé de 32,090,908 couronnes à 29,254,685 couronnes.

Les cours de perfectionnement ont absorbé 7,974,048 couronnes. Les fédérations affiliées à la centrale syndicale publièrent en 1921 58 organes, dont 8 parurent hebdomadairement, 17 tous les quinze jours, 5 trois fois, 11 deux fois et 17 une fois par mois. 43 journaux furent imprimés en tchécoslovaque, 10 en allemand, 3 en hongrois et 2 en polonais; ensemble, leur tirage atteint 675,500 exemplaires. Les 37 fédérations syndicales occupent 353 employés, dont 80 femmes.



Fédération syndicale internationale

Le bureau de la Fédération syndicale internationale s'est réuni les 11 et 12 mars 1923, à Amsterdam.

La situation internationale créée par l'occupation de la Ruhr fit le principal objet des discussions et l'on prit connaissance de tout ce que les syndicats des divers pays ont accompli aux fins d'amener une solution à l'amiable. L'assemblée résolut de poursuivre ses efforts dans cette direction.

Le bureau a décidé que la situation politique européenne ne permet pas d'accepter, pour ce printemps,